



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 84-2024-145

PUBLIÉ LE 30 MAI 2024

Sommaire

4_SGAMI Sud Est_Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Sud Est / 84_SGAMI Sud Est_Bureau du recrutement_DRH

84-2024-05-30-00006 - 1-Arrêté préfectoral - liste des jurys chargés de la notations des épreuves orales RO 2024-3 (12 pages) Page 3

84_MNC_Mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale (antenne interrégionale de Lyon) /

84-2024-05-23-00013 - Arrêté n° 260-2024 du 23 mai 2024 portant modification de la composition du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère (2 pages) Page 15

84-2024-05-28-00005 - Arrêté n° 261-2024 du 28 mai 2024 portant modification de la composition du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Loire (2 pages) Page 17

84-2024-05-28-00006 - Arrêté n° 262-2024 du 28 mai 2024 portant modification de la composition du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère (2 pages) Page 19

84-2024-05-28-00007 - Arrêté n° 263-2024 du 28 mai 2024 portant modification de la composition du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie (2 pages) Page 21

84-2024-05-28-00008 - Arrêté n° 264-2024 du 28 mai 2024 portant modification de la composition du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère (2 pages) Page 23

84-2024-05-28-00009 - Arrêté n° 265-2024 du 28 mai 2024 portant modification de la composition du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Puy de Dôme (2 pages) Page 25

84_SGAMISE_Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur Sud-Est / Direction de l'administration générale et des finances

84-2024-02-19-00013 - Décision de délégation de signature
2024-01-??SGAMI SE_DAGF_2024_05_30_177 (3 pages) Page 27



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° SGAMISED RH-BR-2024-05-28
fixant la composition des jurys de la commission de recrutement des réservistes opérationnels
session numéro 2024-3 , organisé dans le ressort du SGAMI Sud-Est.**

La préfète de la zone de défense et de sécurité sud-est

VU Le code de la sécurité intérieure ;

VU Le code du service national ;

VU Le code général de la fonction publique ;

VU La loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 modifiée d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU La loi n° 2019-828 du 06 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

VU le décret n°95-654 du 9 mai 1995 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale

VU Le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 modifié, portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

VU Le décret n° 2005-1124 du 06 septembre 2005 modifié pris pour l'application de l'article 17-1 de la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 et fixant la liste des enquêtes administratives donnant lieu à la consultation des traitements automatisés de données personnelles mentionnées à l'article 21 de la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003;

VU le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

VU le décret n°2011-1643 du 25 novembre 2011 relatif aux conditions d'indemnisation des périodes d'emploi et de formation dans la réserve civile de la police nationale,

VU Le décret n° 2014-296 du 06 mars 2014 modifié relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

VU Le décret n° 2017-328 du 14 mars 2017 portant création d'une prime de fidélité et d'autres mesures d'encouragement au profit des réservistes de la garde nationale ;

VU le décret n° 2020-523 du 04 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

VU le décret n° 2022-1112 du 3 août 2022 relatif à la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU le décret n° 2022-1202 du 31 août 2022 portant modifications réglementaires relatives à la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2011 fixant la rémunération des agents publics participant à titre accessoire à des activités de formation et de recrutement pour le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ;

VU l'arrêté du 13 juillet 2022 relatif au recrutement et à la préparation à la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU l'arrêté du 22 septembre 2022 fixant les taux d'indemnisation des périodes d'emploi et de formation continue dans la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU la circulaire DRCPN/SDFP/SDFDC N° 265 du 26 juin 2015 – indemnisation des activités de formation et de recrutement et la circulaire DRCPN/SDARH/SDFP/BPATS/BRR1 n° 53 du 31 janvier 2011 relative à l'exercice des fonctions de psychologue de la police nationale ;

SUR la proposition de la préfète déléguée pour la défense et la sécurité ;

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission de sélection chargée de la notation de l'épreuve d'entretien pour le recrutement de réservistes opérationnels de la police nationale – session 2024-3, organisée dans le ressort du SGAMI Sud-Est est fixée comme suit :

GONACHON Patricia, Commissaire général de la Police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LAROUCHE Sidonie, Commissaire divisionnaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PAYET Alain, Commissaire divisionnaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
VACHER Sébastien, Commissaire divisionnaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ARCHER Manuel, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOUQUIN Philippe-Antoine, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DEBEUGNY Eric, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DURAND Sophie, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LAULAN Christophe, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MANTEL Pierrick, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
NAUDIN Marine, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PIANA Aurore, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
REYMOND Antoine, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ROETHINGER Antoine, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
TENU Iris, Commissaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

AUDOUX Loic, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BACCONNIER Damien, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BARDONNET Hubert, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BATTIN Sandrine, Commandant divisionnaire échelon fonctionnel, Ministère de l'Intérieur ;
BOMPART Antoine, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOSCH Cécile, Commandant divisionnaire de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOUREAUD Ghislaine, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BRUNEAU Xavier, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BRUNETTO Jean-Pierre, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BRUNO Pascal, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

CAVALIE Laurence, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CERNA Stéphane, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
COUMERT Yann, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DAVOINE Eric, Commandant divisionnaire échelon fonctionnel, Ministère de l'Intérieur ;
DE LA PARRA Renaud, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DELOY Laure, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DORKEL Anne-Sophie, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DOUCET Alexandra, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DUHAMEL Christophe, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
FEHRENBACHER Nathalie, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
FELIX Bruno, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
FERRANDES Jean-Yan, Commandant divisionnaire, Ministère de l'Intérieur ;
MANTECON Anthony, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MARESTEIN Sandrine, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MASSOCO Josselyne, Commandant divisionnaire échelon fonctionnel, Ministère de l'Intérieur ;
MORTHON Daniel, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ODETTO David, Commandant divisionnaire , Ministère de l'Intérieur ;
PERRET Bruno, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PERRINET Laure, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PROD'HOMME Renaud, Commandant divisionnaire échelon fonctionnel, Ministère de l'Intérieur ;
TINGRY Pierre-jean, Commandant divisionnaire échelon fonctionnel, Ministère de l'Intérieur ;
VIGNAL Hugues, Commandant divisionnaire échelon fonctionnel, Ministère de l'Intérieur ;
ROUSSELOT Eric, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
SIMMONET Christophe, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
TREMPE Cyril, Commandant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

BARBIER Virginie, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BEGUET Stéphanie, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DURIOT Pascal, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
JACQUET Arthur, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MAYOT Maxime, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MUTEL Sigismond, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
SERVIERES Guillaume, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
TOMASSONE Célia, Capitaine de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

LEROY Prescillia, Lieutenant de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

AORTE Jérôme, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
AYMARD Patrice, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BALVAY Emmanuel, Major exceptionnel de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BLASZCZYK David, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOIDRON Bruno, Major exceptionnel de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CARUSO Frédéric, Major RULP de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CIMIER Guillaume, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CROTET Myriam, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CRIADO Renaud, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DEFIT Roland, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DELNESTE Hervé, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DOSSIER Eric, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DUTANG Richard, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
FARRUGIA Régis, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
FERNANDEZ Christophe, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

GONIN Frédéric, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LAISSU Hervé, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LARDIERE Anthony, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LECERTISSEUR Bruno, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LEPAGNOL Philippe, Major EX de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MACEDO Eusebio, Major RULP de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MARSOLAT Laurent, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MILLARD Laurent, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MOLLIER-SABET Raymond, Major exceptionnel de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
NAVILLE Franck, Major RULP de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PERRACHON Cédric, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PEREZ Franck, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PETIT DRAPIER Isabelle, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PEYTAVI Peter, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PROST Bruno, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
REFFO Lionel, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
SAGNARD Bertrand, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
SEPTFONS Lisa, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
SPAES Hervé, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
THIAULT Frédéric, Major de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

AIMARD Sébastien, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BATTIMANZA Fabrice, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BEKKA Ali, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BENEDETTO Christophe, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BERNARDIN-BRIAND Sandrine, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BON Grégory, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BONNET Julien, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOST Vincent, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOUCHUT Stéphane, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOULANGER Mélanie, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOURGAIN Jean-Baptiste, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOURGUIGNON Yann, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BOUSSARDON Thierry, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BRANCOURT Didier, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BRIKH Mehdi, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CATTIAUX Eric, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CHANDY Florent, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
COURTIAL Franck, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
COTTAZ Gael, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
FERRERE Sophie, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
FRANCOZ Stéphane, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
GILLET Agnès, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
GRANDVAL Céline, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
GRONCHI Christophe, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
HANTZ Peeter, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
KARMAOUI Mohamed-Ali, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
KINDEL Delphine, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LARGERON Fabien, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LE HELLOCO Loïc, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MARTIN Sébastien, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MASSARDIER Jean-Baptiste, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

MENDY-BORZOW Laure, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
NATAF Damien, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PAJOR Franck, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PALERMO Didier, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
POLLET Quentin, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
PRUNIAUX Alexandre, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
REISS Anthony, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
RESSEGUIER Grégory, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ROBERT Régis, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ROCHE Stéphane, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ROCHETTE Gilles, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ROUX Clément, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
SOUL Smaïl, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
TRIMAILLE Delphine, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
TUZI Fabien, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
VIVIER MERLE Jérôme, Brigadier-chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
ZINK Jérémie, Brigadier chef de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

AIME Johnny, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
BERTHET Thomas, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CASTANHEIRA Corinne, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
CHRISTEL Arnaud, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DESVIGNES Arnaud, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
DULIOT AGUILA Pierre-Jean, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
JACOB Maxime, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
LILIENFELD Yoann, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;
MOLINA Denis, Gardien de la paix de la police nationale, Ministère de l'Intérieur ;

PLAINDOUX Alain, Colonel de gendarmerie, secrétaire général adjoint Sgami Sud-Est ;

MAYOL Audrey, Conseillère d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
ALLAIN Audrey, Attachée d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
BAILLIET Christine, Attachée principale d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
BEAUD Ingrid, Attachée principale d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
COURTY Caroline, Attachée principale d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
DILLIES Marie, Attachée d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
EUZET Anna, Attachée principale d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
GLAIN Coline, Attachée principale d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
MONFORT Sébastien, Attaché d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
PEYROT Christel, Attachée principale d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
TARDY Alice, Attachée d'administration, Ministère de l'Intérieur ;
THAI Stéphanie, Attachée d'administration, Ministère de l'Intérieur ;

ARGAUD Thurka, Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;
CHALANCON Christophe, Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;
CHTITI Patricia, Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;
DETURCK Martine, Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;
DEVERNAY Julie, Adjoint administratif principal, Ministère de l'Intérieur ;
FLOUREZ Cédric, Contractuel Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;
FRADIN Hugo, Adjoint administratif principal, Ministère de l'Intérieur ;
OLIVERES Catherine, Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;
PELLAT-FINET Emilie, Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;

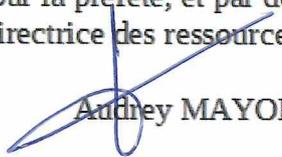
PEREZ Chantal, Secrétaire administratif, Ministère de l'Intérieur ;

ACHARD Marie, Psychologue vacataire ;
ARDOUIN Alicia, Psychologue, Ministère de l'Intérieur ;
ARNOUX Emmanuelle, Psychologue, Ministère de l'Intérieur ;
BLERVACQUE Coline, Psychologue, Ministère de l'Intérieur ;
BOTTAZZI Sandrine, Psychologue vacataire ;
CIMADOMO Fanny, Psychologue vacataire ;
COULIBALY Melina, Psychologue vacataire ;
DERRADJI Chloé, Psychologue vacataire ;
GAULTIER Stéphanie, Psychologue vacataire ;
GEORGET Céline, Psychologue, Ministère de l'Intérieur ;
HADDAD Dalia, Psychologue, Ministère de l'Intérieur ;
HUGOT Emeline, Psychologue vacataire ;
LE BONHEUR Santhini, Psychologue vacataire ;
LEYRIS Elodie, Psychologue vacataire ;
LIOTIER Angeline, Psychologue vacataire ;
LORIOT Anaïs, Psychologue ;
MARIE Agathe, Psychologue vacataire ;
MEGNY MARQUET Théophile, Psychologue vacataire ;
MOURGUES Mathilde, Psychologue vacataire ;
NARSOU Anne-Laure, Psychologue vacataire ;
NORMAND Catherine, Psychologue vacataire ;
OLIVIER Gwenaëlle, Psychologue, Ministère de l'Intérieur ;
PLOCKYN Anais, Psychologue vacataire ;
PLOCQ Christine, Psychologue, Ministère de l'Intérieur ;
VALLET Mélissandre, Psychologue vacataire.

Article 3 : La préfète déléguée pour la défense et la sécurité est chargée de l'exécution du présent ;

Lyon, le 30^{er} 7^{er} 2024

Pour la préfète, et par délégation
La directrice des ressources humaines


Audrey MAYOL

ARRETE n° 260 – 2024 du 23 mai 2024

**Portant modification de la composition du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère**

**La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 33-2022 du 4 avril 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère,

Vu les arrêtés modificatifs n° 83-2022, n° 124-2022, n° 176-2023, n° 189-2023, n° 199-2023, n° 201-2023, n° 208-2023, n° 235-2024, n° 236-2024 et n° 248-2024 du 22 avril 2024,

Vu la proposition de la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) en date du 16 mai 2024,

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales **de l'Isère** est modifiée comme suit :

En tant que représentants des assurés sociaux désignés par la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :

- M. BENHAMOUDA Ahkim est nommé en tant que suppléant en remplacement de M. JOURDAIN Florent..

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de l'Isère.

Fait à Lyon, le 23 mai 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,
Pour la ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

Le ministre de l'économie, des finances et de
La souveraineté industrielle et numérique,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

ARRETE n° 261 - 2024 du 28 mai 2024

**portant modification de la composition du conseil
de la caisse primaire d'assurance maladie de la Loire**

**La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.211-2, R.211-1, R.121-5 à R.121-7, et D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et
siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs
au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du
Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté n° 36-2022 du 5 avril 2022 portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance
maladie de la Loire

Vu l'arrêté modificatif n° 219-2023 du 7 décembre 2023 ;

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière (CGT-FO) en date 23 mai 2024 ;

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Loire est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des assurés sociaux désignés par la Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière (CGT-
FO) :

- Mme COURTINET Marie est nommée en tant que titulaire en remplacement de M. BLACHON Eric.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de la Loire.

Fait à Lyon, le

Fait à Lyon, le 28 mai 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,
Pour la ministre et par délégation,

Pour la cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

Le ministre de l'économie, des finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la cheffe d'antenne de Lyon
De la Mission Nationale de Contrôle
Et d'audit des organismes de sécurité sociale
L'Adjoint,



Geoffrey HERY

ARRETE n° 262 – 2024 du 28 mai 2024

**portant modification de la composition du conseil
de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère**

La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 37-2022 du 8 avril 2022 portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère,

Vu les arrêtés modificatifs n° 63-2022, n° 84-2022, 109-2022, n° 115-2022 et n°128-2022 du 20 décembre 2022,

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail (CGT) en date du 23 mai 2024,

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des assurés sociaux désignés par la Confédération Générale du Travail (CGT) :

- M. LO MONACO Dominique est nommé en tant que titulaire en remplacement de Mme ZANDOTTI Véronique.
- Le siège de suppléant occupé par M. LO MONACO Dominique est déclaré vacant.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de l'Isère.

Fait à Lyon, le 28 mai 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,
Pour la ministre et par délégation,

Pour la cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,


Geoffrey HERY

Le ministre de l'économie, des finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la cheffe d'antenne de Lyon
De la Mission Nationale de Contrôle
Et d'audit des organismes de sécurité sociale,
L'Adjoint,


Geoffrey HERY

ARRETE n° 263 - 2024 du 28 mai 2024

**Portant modification de la composition du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie**

**La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 10 - 2022 du 14 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie,

Vu les arrêtés modificatifs n° 82-2022, n° 163-2023, n° 179-2023 et n° 250-2024 du 24 avril 2024,

Vu la proposition de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) en date du 24 mai 2024,

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des employeurs désignés par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

- Le siège de titulaire occupé par Mme RENUT Sylviane est déclaré vacant.
- Le siège de suppléant occupé par M. MICHEL DE CHAVANNES Flavien est déclaré vacant.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de la Haute Savoie.

Fait à Lyon, le 28 mai 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,
Pour la ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

Le ministre de l'économie, des finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

ARRETE n° 264 – 2024 du 28 mai 2024

**Portant modification de la composition du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère**

**La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 33-2022 du 4 avril 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère,

Vu les arrêtés modificatifs n° 83-2022, n° 124-2022, n° 176-2023, n° 189-2023, n° 199-2023, n° 201-2023, n° 208-2023, n° 235-2024, n° 236-2024, n° 248-2024 et n° 260-2024 du 23 mai 2024,

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail (CGT) en date du 23 mai 2024,

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales **de l'Isère** est modifiée comme suit :

En tant que représentants des assurés sociaux désignés par la Confédération Générale du Travail (CGT) :

- M. BOYER Franck est nommé en tant que suppléant sur siège vacant.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de l'Isère.

Fait à Lyon, le 28 mai 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,
Pour la ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

Le ministre de l'économie, des finances et de
La souveraineté industrielle et numérique,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

ARRETE n° 265 - 2024 du 28 mai 2024

**Portant modification de la composition du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy de Dôme**

**La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 29-2022 du 24 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy de Dôme,

Vu les arrêtés modificatifs n° 114 – 2022 et n° 245-2024 du 10 avril 2024,

Vu la proposition de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) en date du 23 mai 2024,

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales **du Puy de Dôme** est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des associations familiales désignés par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) :

- M. VIGOUROUX Laurent est nommé en tant que suppléant sur siège vacant.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département du Puy de Dôme.

Fait à Lyon, le 28 mai 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,
Pour la ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

Le ministre de l'économie, des finances et de
La souveraineté industrielle et numérique,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION ZONALE
DES CRS SUD-EST

SERVICE DE L'APPUI OPERATIONNEL

BUREAU DU BUDGET, DES FINANCES
ET DES MOYENS MATERIELS

**Décision de délégation de signature 2024-01
SGAMI SE_DAGF_2024_05_30_177**

Le directeur zonal Matthieu PANCRAZI,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2003-952 du 3 octobre 2003 modifié relatif à l'organisation des compagnies républicaines de sécurité ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif à l'implantation et à la composition des directions zonales, des délégations, des unités motocyclistes zonales et des compagnies républicaines de sécurité ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2023 portant désignation des compagnies républicaines de sécurité dites unités de forme mobiles à projection rapide,

Vu la décision du 19 avril 2023 NOR IOMC2312642 publiée au Journal Officiel de la République Française du 19 avril 2023 portant délégation de signature et notamment ses articles 6 et 8, au directeur zonal des CRS Sud-Est M. Matthieu PANCRAZI et Mme Aurore PIANA, directrice zonale adjointe,

Vu la décision du 10 janvier 2022 (NOR : INTF2202213S) portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et des unités opérationnelles pour le programme 176 Police nationale,

décide

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur zonal ou de la directrice zonale adjointe, est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, en son nom, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses et aux recettes, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes relatifs à l'exécution budgétaire des crédits relevant de l'UO 0176-CCRS-DSUE, contrats, conventions, actes de service fait et correspondances courantes, dans la limite de leurs attributions.

Monsieur David BREZEL, chef d'état-major,
Monsieur Hugues VIGNAL, chef du service d'appui opérationnel,
Madame Pascale CROS, chef du bureau des finances, du budget et des moyens matériels

Pour les compagnies républicaines de sécurité et structures déconcentrées du ressort de la zone, délégation est donnée au commandant, responsable titulaire de l'entité, à l'effet de signer, au nom du directeur zonal, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses et aux recettes, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes, conventions, actes de service fait et correspondances courantes, dans la limite de leurs attributions et des crédits alloués à la compagnie :

Désignation de la structure	Nom du commandant d'unité	Centre de coût
CRS 34	Hervé SAVOY	PN54234042 PN54934042
CRS 45	Gilbert SINISCALCO	PN54245069 PN54945069
CRS 46	Bruno FELIX	PN54246069 PN54946069
CRS 47	Julien MONTAGNON	PN54247038 PN54947038
CRS 48	Yves François BOTELLA	PN54248063 PN54948063
CRS 49	Philippe LEGAY	PN54249026 PN54949026
CRS 50	Walter ARNAUDEAU	PN54250042 PN54950042
CRS 83	Eric DAVOINE	PN54293069
CRS AUTOROUTIERE	Bruno PERRET	PN54100069
CRS ALPES	David PETITJEAN	PN54810038
CUMZ DUMZ 46 DUMZ 47 DUMZ 48	Antoine BOMPART	PN54500069 PN54600069 PN54600038 PN54600063
CF CRS	Emmanuel DE CRAYE	PN54700069
CNEAS	Cyril ANCEAU	PN54800074 PN54900074

En cas d'absence ou d'empêchement du commandant d'unité, est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, en son nom, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses et aux recettes, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes relatifs à l'exécution budgétaire des crédits relevant de l'UO 0176-CCRS-DSUE contrats, conventions, actes de service fait et correspondances courantes, dans la limite de leurs attributions.

Désignation de la structure	Nom de la personne
CRS 34	Jérôme PORRE
CRS 45	Laurent MAURY Jérôme PELLEREI
CRS 46	Anne Christine POINCHON
CRS 47	Sébastien RAILLON
CRS 48	Arnaud TOUBOULIC
CRS 49	Antoine LADNER
CRS 50	Patrice MOULARD
CRS 83	Patrice THEVENON
CRS AUTOROUTIERE	Pascal BRUNO
CRS ALPES	Ludovic SAINT-BONNET
UMZ	Francis IGNASIAK
CF CRS	Franck GIORDANO
CNEAS	Sylvain COULOUMY

Cette décision prend effet le 01 mars 2024 et sera portée à la connaissance de la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité et du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Est pour publication au recueil des actes administratifs du département du Rhône.

Cette délégation cesse nécessairement de produire effet lorsque soit le signataire, soit le bénéficiaire n'exerce plus les fonctions au titre desquelles il a soit donné, soit reçu délégation.

Fait à Lyon le 19/02/2024

Le commissaire divisionnaire
directeur zonal des CRS Sud-Est
Matthieu PANCRAZI